



Installation de compteurs d'eau individuels

Par **soan71**, le **22/10/2008** à **18:52**

je vis dans un immeuble de 4 appartements appartenant au même propriétaire. j'y suis installée depuis mars 2002. jusqu'à il y a peu, l'immeuble disposait d'un compteur d'eau unique. cet été, mon propriétaire a décidé d'installer des compteurs d'eau individuels. nous n'avons pas été prévenus par courrier. aujourd'hui, je reçois, une facture de la SAUF, fournisseur d'eau local correspondant à un contrat d'abonnement accompagnée d'une lettre m'expliquant que je suis un nouveau client. Or, je n'ai rien sollicité, je suppose donc que le propriétaire s'en est chargé en mon nom. est-ce légal? sinon, quels recours ai-je?
Merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **22/10/2008** à **22:36**

Bonjour,

C'est légal et aucun des locataires ne peut s'y opposer. De plus, cela vous évitera, si vous consommez moins d'eau que votre voisin, de payer une partie de sa facture d'eau. Chacun paiera ce qu'il a réellement consommé.